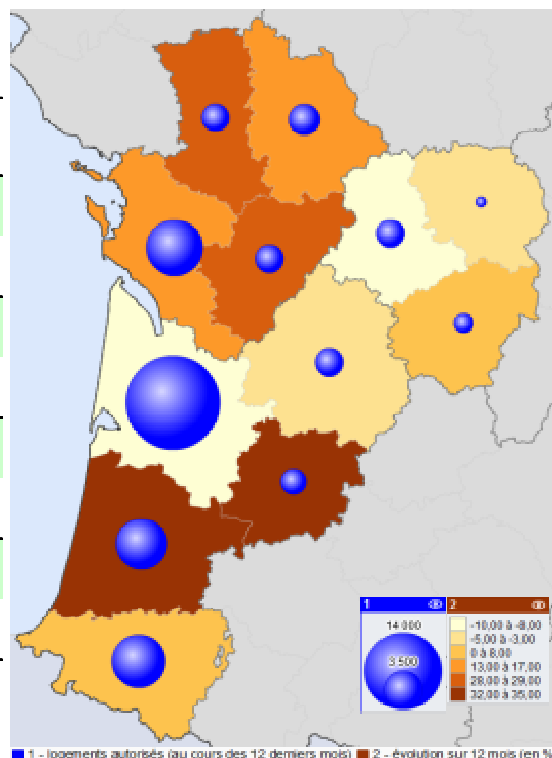


La construction neuve de logements résultats à fin juin 2017



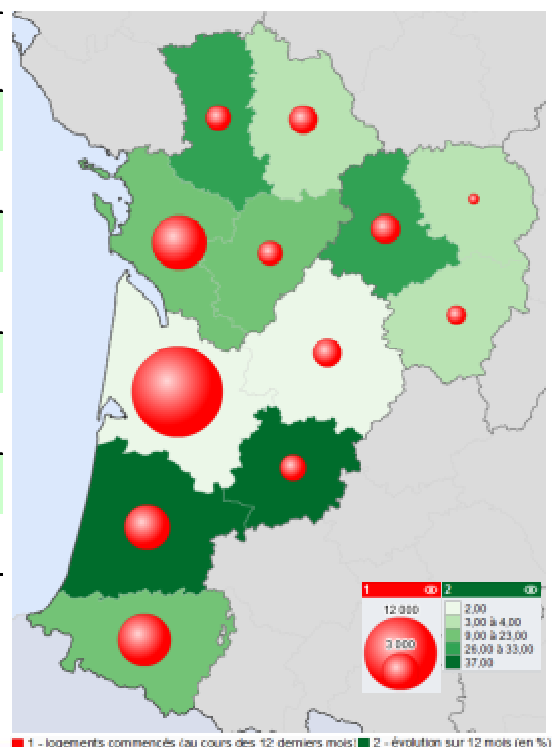
Nombre de logements autorisés

	de juillet 2016 à juin 2017	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	19 440	133 552
	évolution ²	18%	16%
individuels groupés	Nombre ¹	5 261	45 642
	évolution ²	-10%	1%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	18 979	278 971
	évolution ²	-5%	15%
Total logements	Nombre ¹	43 680	458 165
	évolution ²	3%	13%



Nombre de logements commencés

	de juillet 2016 à juin 2017	Nouvelle- Aquitaine	France métropolitaine
individuels purs	Nombre ¹	16 624	116 000
	évolution ²	14%	14%
individuels groupés	Nombre ¹	4 670	35 654
	évolution ²	9%	6%
collectifs et en résidence	Nombre ¹	18 001	232 516
	évolution ²	10%	17%
Total logements	Nombre ¹	39 295	384 170
	évolution ²	11%	15%



¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents
Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées à fin juin 2017

Logement
Construction

La construction
neuve de
logements

LOGEMENTS AUTORISES

de juillet 2016 à juin 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	868	16%	241	40%	384	62%	1 493	29%
17 - Charente-Maritime	3 267	22%	845	8%	2 028	13%	6 140	17%
19 - Corrèze	569	23%	101	23%	82	-46%	752	8%
23 - Creuse	171	-5%	32	88%	0	-100%	203	-5%
24 - Dordogne	1 269	4%	193	-23%	110	-20%	1 572	-3%
33 - Gironde	5 706	20%	1 671	-39%	9 708	-16%	17 085	-10%
40 - Landes	2 325	29%	811	48%	1 816	29%	4 952	32%
47 - Lot-et-Garonne	796	16%	221	30%	224	> +200 %	1 241	35%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 657	11%	451	-21%	3 338	1%	5 446	2%
79 - Deux-Sèvres	846	0%	244	82%	354	139%	1 444	28%
86 - Vienne	1 117	25%	280	-1%	424	-1%	1 821	13%
87 - Haute-Vienne	849	20%	171	35%	511	-39%	1 531	-8%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	19 440	18%	5 261	-10%	18 979	-5%	43 680	3%

LOGEMENTS COMMENCÉS

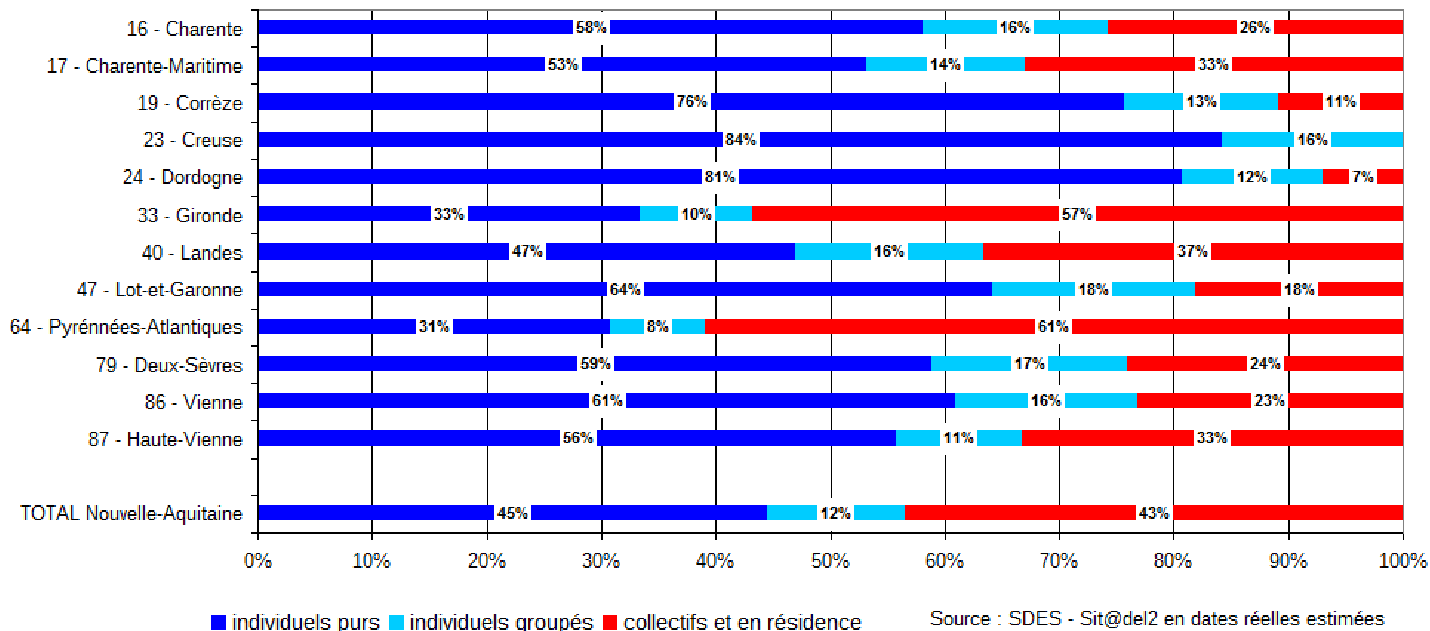
de juillet 2016 à juin 2017	individuels purs		individuels groupés		collectifs et en résidence		Total logements	
	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²	Nombre ¹	évolution ²
16 - Charente	772	14%	181	14%	206	8%	1 159	13%
17 - Charente-Maritime	2 867	23%	793	60%	1 980	13%	5 640	23%
19 - Corrèze	488	15%	74	-25%	135	-5%	697	4%
23 - Creuse	169	4%	18	0%	11	-15%	198	3%
24 - Dordogne	1 147	5%	242	28%	120	-38%	1 509	2%
33 - Gironde	4 628	14%	1 739	-8%	9 148	-1%	15 515	2%
40 - Landes	1 934	20%	552	130%	1 290	41%	3 776	37%
47 - Lot-et-Garonne	689	11%	166	-27%	429	> +200 %	1 284	37%
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 457	7%	403	-23%	3 306	16%	5 166	9%
79 - Deux-Sèvres	782	4%	149	60%	285	139%	1 216	26%
86 - Vienne	970	20%	228	-5%	340	-23%	1 538	3%
87 - Haute-Vienne	721	14%	125	8%	751	66%	1 597	33%
TOTAL Nouvelle-Aquitaine	16 624	14%	4 670	9%	18 001	10%	39 295	11%

¹ - les logements retenus correspondent à une création de surface

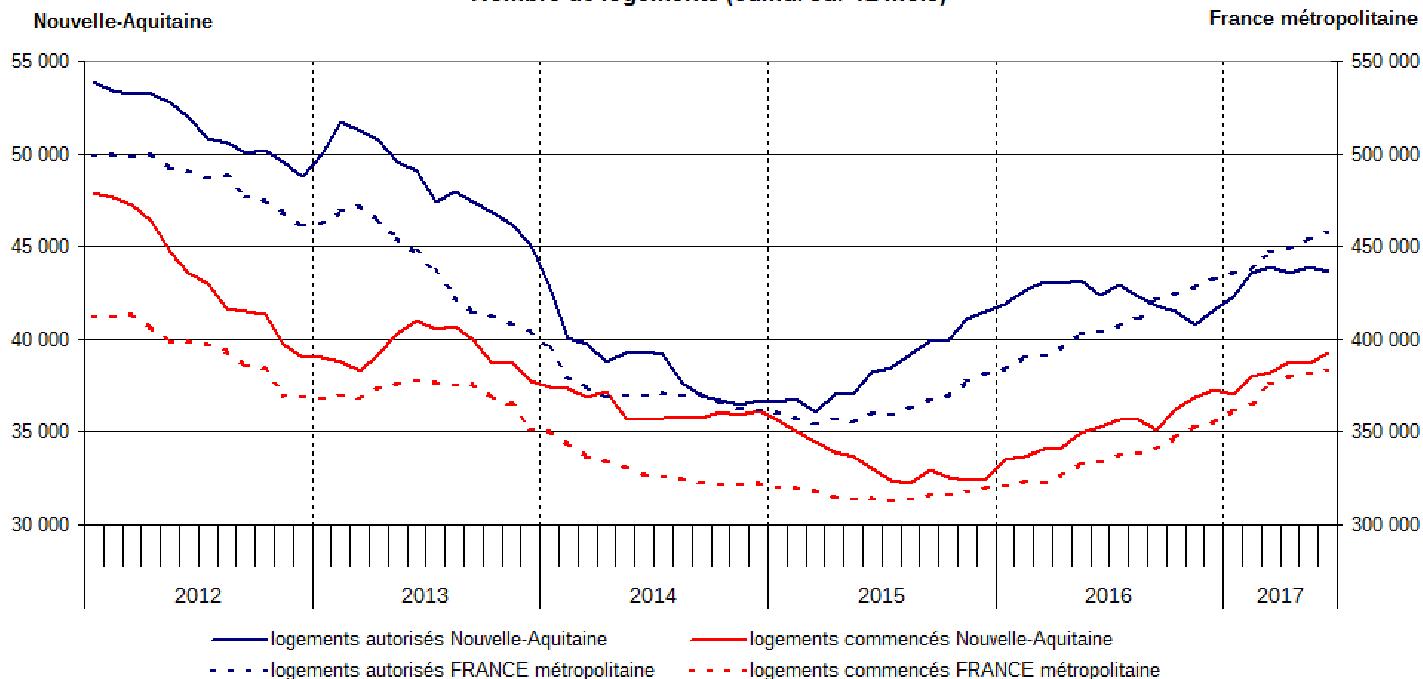
² - les variations en % sont calculées par rapport aux 12 mois précédents

Source : SDES - Sit@del2 en dates réelles estimées à fin juin 2017

Part des logements autorisés par type et par département (au cours des 12 derniers mois)



Nombre de logements (cumul sur 12 mois)



Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier (permis commencés) transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Ces estimations sont ajustées tous les mois. Ainsi, un résultat à un instant t peut être révisé les mois suivants. Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES. (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Logement-Construction/Construction/Logements/notice-methodologique-sitadel2-fevrier-2015-v2.pdf>).

On distingue les logements individuels (purs ou groupés), les logements collectifs (appartements) et les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.). Ces derniers se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Pour en savoir plus

Les résultats pour la région sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction-r593.html>).

Les séries nationales de données depuis 2000 sont disponibles sur le site du SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr (rubrique construction / logements).

Observation & statistiques

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication : Patrice Guyot

Rédacteur : William Chateauvieux
Mission Connaissance et Analyse des Territoires
Pôle Observation Etudes et Statistiques

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/observation-etudes-statistiques-r463.html>

Courriel : poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : en cours